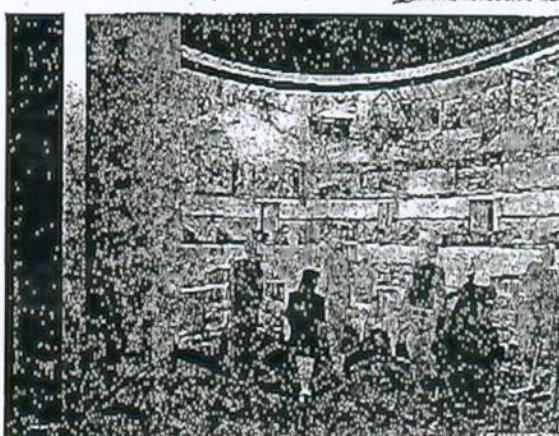
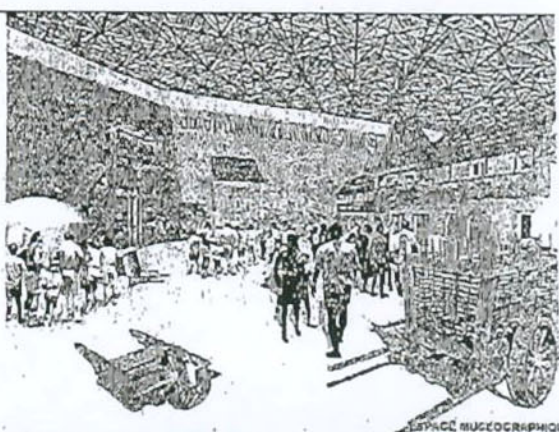
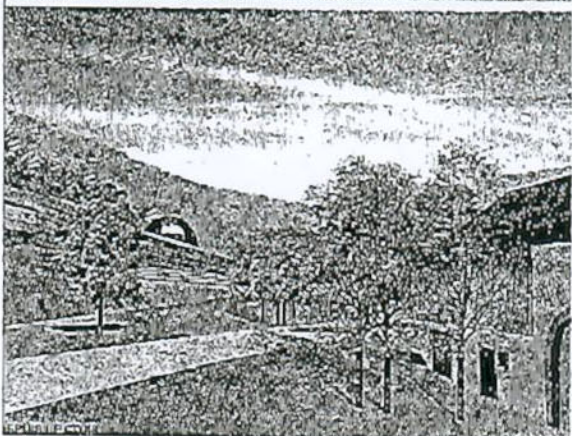
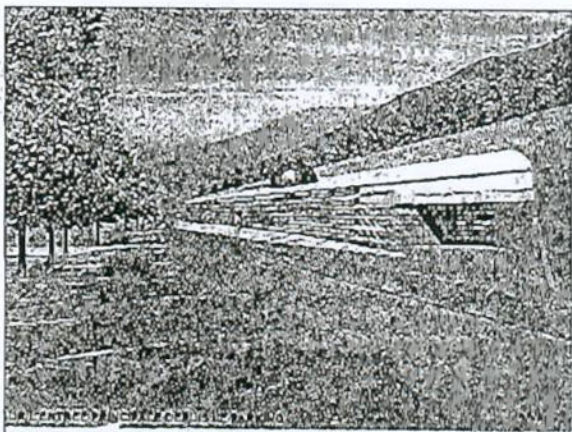


Tellure à l'unanimité

La Communauté de communes du Val d'Argent a attribué les travaux pour le chantier du parc minier dont l'ouverture reste prévue en 2006.



Des croquis du projet tel qu'il est envisagé à la Communauté de communes du Val d'Argent.

Les dépenses ont été votées à l'unanimité. Le montant des devis est conforme aux dépenses envisagées. Les subventions sont accordées. Les entreprises retenues seront avisées. Les travaux peuvent commencer. Le chantier reprendra sans doute dès le mois de septembre. Une « première pierre » sera vraisemblablement officiellement posée pour donner davantage d'éclat au démarrage d'un projet mis en route depuis près de plus de quinze ans. C'est donc dé-

finitivement oui à Tellure, le parc minier du Val d'Argent. Plus d'un Sainte-Marien a malgré tout de la peine à le croire.

Les marchés sont attribués

En tout, 7 831 775 € HT de travaux ont été attribués à une trentaine d'entreprises dont Schifferle de Sainte-Marie-aux-Mines ou la société SMCE Forage qui travaille aussi au tunnel. Les gros budgets

concernent les travaux dans la mine (2,15 millions d'euros), les décors et mobiliers muséographiques (436 340 €), la voirie et les réseaux d'aménagements extérieurs (550 780 €), la verrière en produits verriers anti-infractions et pare-balles (455 459 €), la charpente métallique (998 995 €) et le soutènement (408 023 €). Suite aux négociations avec certaines entreprises et après avoir décidé de ne construire qu'un puits au lieu de deux, la somme des dépenses attribuée est inférieure aux estimations. Les marchés pour le mobilier et la production audiovisuelle seront attribués plus tard. La décision est passée comme une lettre à la poste. A l'unanimité ! Michel Vitrebert, vice-président de la Communauté, aurait d'ailleurs souhaité un vote ou une déclaration plus solennelle. Des informations régulières seront envoyées à l'ensemble des foyers du Val d'Argent.

niers locaux et nationaux pour implanter ce marché du tourisme minier en France. « Sans un site porteur comme peut l'être Tellure, l'ensemble du tourisme minier aurait du mal à se fédérer », explique Dominique Vaïron, chargé de mission touristique à la Communauté du Val d'Argent. « Tellure est actuellement mis en réseau sur le marché touristique français, belge, suisse, anglais, luxembourgeois et allemand. Dès le mois de septembre, sera lancé un jeu-concours sur la thématique de Tellure qui sera présenté au Palais des Congrès à Paris le 14 octobre », a indiqué Jean-Luc Fréchaud, le président. A son avis, « si on gère ce produit en professionnel, cela marchera ». Claude Abel, maire de Sainte-Marie-aux-Mines a rappelé que, si le projet n'avait pas tenu dans le budget prévu, il n'aurait pas suivi. Il a demandé que l'on « vérifie rapidement si les aménagements imaginés par le bureau d'études, notamment la suppression d'un des puits, restant sans conséquence pour la validité du projet ». En principe, cela doit aller. Lundi soir, dans la salle Raymond Hestin, la Communauté de communes a ouvert un nouveau chapitre de l'histoire du Val d'Argent. ☺

Une idée des hôteliers et restaurateurs

Histolre : 1988 : Idée de parc minier impulsée par les hôteliers-restaurateurs. 1990 : étude faisabilité par Dé-tente. 1992 : programme du projet, Soderec. Le projet reconnu structurant est prévu au contrat de plan, financé à 84 %. 1995 : concours de maîtrise d'œuvre. 1997 : réferendum, le « oui » l'emporte à 55,6 %. Le projet est inscrit dans la charte du Parc des ballons des Vosges. 1999 : le POS est révisé, approuvé et le permis de

construire est déposé. 2001 : permis de construire est accordé. 2002 : actualisation, estimatifs de l'avant projet détaillé. 2003 : travaux de réouverture de la galerie d'étude. **Enjeux :** Tellure veut être un levier de développement touristique, un outil pour valoriser le patrimoine historique, un produit d'appel phare pour le grand public, un carrefour des sites miniers, un pôle fort pour le « Label de pays d'art et d'his-

Fédérer les sites miniers

« Il n'y a pas d'autre projet structurant Celui-ci nous identifie », a commenté Agnès Hennrichs, également vice-présidente de la Communauté. Il est en effet prévu que le « Parc minier sainte-marien » fédère l'ensemble des sites mi-